

LYON FAIT DIVERS

Mutilé par un pétard à Gerland : le dossier classé

RÉGION



■ L'avocat Thomas Fourrey et Ludovic Valleton, stadier dont la main a été en partie arrachée par un engin explosif le 8 novembre 2015, à Gerland. Photo Stéphane GUIOCHON

Rédaction du Rhône
4 rue Montrochet,
69002 Lyon
04.78.14.76.00
redaction69@leprogres.fr
economie69@leprogres.fr

Publicité
www.bjp-publicite.com

Web
www.leprogres.fr/rhone

Facebook
www.facebook.com/
leprogres.lyon

Twitter
leprogresrhone

En novembre 2015, un stadier avait été mutilé par un engin explosif jeté par un spectateur. Trois ans après, le dossier fait l'objet d'un classement sans suite

Son travail était d'assurer la sécurité des spectateurs. Et non d'être mutilé à cause de l'inconscience de l'un d'entre eux. Ce 8 novembre 2015, Gerland accueille son dernier derby et Alexandre Lacazette inscrit un mémorable triplé. C'est dans l'effervescence du deuxième but que Ludovic Valleton, stadier employé par la société Prossegur et affecté dans le bloc D du virage nord, voit un engin qui vient d'être jeté et dégage de la fumée. Il croit qu'il s'agit d'un fumigène, et dans ce cas, sa mission est d'aller le chercher pour l'éteindre dans des bacs à sable. Mais peu après l'avoir ramassé, l'engin lui explose dans la main. S'agit-il de l'un de ces énormes pétards dont le bruit assourdissant résonne parfois dans tout le stade ? D'une bombe artisanale ?

« Je revois toujours l'image de la détonation »

Les conséquences sont terribles : un doigt amputé, un autre sérieusement abîmé, et des complications qui n'en finissent plus : douleurs, tremblements, décharges électriques, sans compter le retentissement psychologique : « Je revois toujours l'image de la détonation », résume Ludovic. Trois ans après, c'est un homme en colère qui a repris le travail au stade il y a quelques semaines, dans un secteur adapté, mais qui va subir, début 2019, une cinquième opération à la main.

« On peut espérer un sursaut d'un supporter présent ce soir-là, qui sait quelque chose »

Thomas Fourrey, avocat

Le 26 octobre dernier, le dossier a fait l'objet d'un classement sans suite par le parquet. Ni les images de la vidéosurveillance du stade, ni celles du diffuseur du match n'ont permis d'identifier l'auteur. Selon le stadier, un homme vêtu d'un blouson noir, avec le visage masqué par une capuche, aurait été ciblé. La direction départementale de la sécurité publique a une position plus nuancée : l'origine même du jet du pétard serait très incertaine et n'a pas permis d'avancer dans une direction.

Un rebondissement peut-il se produire trois ans après ? « Tant que je suis en vie, je ne lâcherai pas », prévient Ludovic. Son avocat, Me Thomas Fourrey, entré récemment dans le dossier, s'apprête à déposer une plainte avec constitution de partie civile : « Nous espérons qu'un juge d'instruction réclame de nouvelles investigations. S'il y a des images d'un suspect, il faut *a minima* que la vidéo soit montrée aux groupes de supporters et à des personnes qui étaient dans ce bloc. Dans le cadre de violences urbaines, on arrive à identifier des gens avec moins que ça. On peut aussi espérer un sursaut de la part d'un supporter qui était présent ce soir-là et qui sait quelque chose. Il y a peut-être encore un fil à tirer. »

Xavier BREUIL

« Peu de chances que cela arrive à Décines »

De Gerland au Groupama Stadium, la technologie a fait un bond considérable. Un incident comparable peut-il avoir lieu aujourd'hui à Décines ? Et son auteur resté impuni ?

« Les chances de passer à travers les mailles du filet sont très faibles. Nous avons une capacité d'isoler et de remonter des images avec un taux d'efficacité très élevé », explique-t-on du côté de l'Olympique lyonnais.

► Le stade dispose d'une couverture vidéo hors normes

À Décines, le stade dispose d'une couverture vidéo hors normes. Où qu'il soit dans la tribune, chaque spectateur est filmé potentiellement par trois caméras. Il est possible aussi de retrouver sa trace ailleurs, et notamment lorsqu'il a borné son billet ou son abonnement. Ce qui permet son identification, non seulement par la vidéo, mais aussi grâce à l'informatique. Il y a quelques semaines, l'auteur d'un jet de briquet près du point de corner avait été interpellé dix minutes après les faits.

Le club a réitéré son soutien au stadier blessé, qui n'était pas employé par le club mais par une société de sécurité : « Nous lui avons proposé de reprendre un poste, ainsi que des formations adaptées. »

X. B.

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr